

Rôles et responsabilités Administratrices/Administrateurs du Réseau

Le Réseau canadien des spécialités en soins infirmiers (le Réseau) se compose de 43 associations nationales de soins infirmiers qui se classent dans l'une des catégories de membres suivantes : les organisations membres du Réseau ou les organisations partenaires.

Deux administratrices/administrateurs du Réseau sont élus par les membres du Réseau afin de fournir au conseil d'administration de l'AIC le point de vue d'un groupe d'infirmières et infirmiers qui partagent un intérêt pour un aspect précis de la profession infirmière. Les administratrices/administrateurs du Réseau collaborent avec d'autres administrateurs du conseil d'administration et l'AIC pour veiller à ce que l'opinion du Réseau continue d'être entendue.

Leurs responsabilités à l'égard du Réseau et de l'AIC sont décrites ci-après.

Responsabilités du Réseau canadien des spécialités en soins infirmiers :

Réunions ordinaires du Réseau (février, avril, juin, septembre et décembre)

- Approuver l'ordre du jour avec le Comité consultatif du Réseau (CCR)
- Présider les réunions ordinaires
- Présenter un compte rendu au Réseau des réunions du conseil d'administration de l'AIC
- Faciliter la participation des membres aux activités approuvées par le Réseau et l'AIC
- Examiner l'évaluation de toutes les réunions du Réseau (y compris le CCR et le Comité consultatif du Programme de Certification) et déterminer les prochaines étapes en vue de l'amélioration

Réunions mensuelles du CCR

- Présider les réunions mensuelles du CCR
- Examiner l'ordre du jour provisoire avec la personne responsable du Centre d'accréditation et la spécialiste de l'adhésion et du Réseau
- Veiller à ce que le travail du Réseau s'harmonise avec la vision et la mission telles que présentées brièvement
- Établir les priorités annuelles
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication qui encourage efficacement le travail du Réseau
- Assurer un examen annuel des politiques et des procédures en matière de gouvernance
- Approuver les demandes d'adhésion au Réseau d'une nouvelle association nationale de soins infirmiers
- Appuyer l'élaboration des processus recommandés en vue du recrutement d'étudiants en soins infirmiers pour les associations membres et les comités de l'AIC
- Mettre en place des méthodes efficaces de communication des activités de l'AIC entre les membres du Réseau
- Examiner l'évaluation continue du processus d'orientation pour les président(e)s et les président(e)s désigné(e)s entrant(e)s
- Conseiller et faciliter les webinaires éducatifs et le mentorat qui sont destinés aux nouveaux représentants du Réseau et en assurer l'animation
- Évaluer le rendement du Réseau, des groupes de travail et des comités ainsi que des représentants du Réseau
- Reconnaître la contribution des membres individuels du Réseau

- Superviser le plan stratégique pour le Réseau
- Superviser la planification de la relève du CCR

Réunions en personne d'une demi-journée (deux fois par année)

- Traiter des affaires liées au Réseau avec le personnel de l'AIC

Autres

- Participer aux comités ou aux groupes de travail spéciaux, au besoin
- Travailler avec le personnel de l'AIC pour assurer un suivi des frais de renouvellement en retard, au besoin

Responsabilités du conseil d'administration de l'AIC :

- Assister à des réunions en personne (trois par année de deux jours chacune) et participer à des téléconférences mensuelles
- Aborder les questions cruciales pour les soins infirmiers et les soins de santé
- Participer à la prise de décisions éclairées
- Siéger à des comités au besoin (en personne ou par téléconférence sur demande de la présidente ou du président)
- Fournir des mises à jour trimestrielles et les priorités du Réseau concernant ses activités lors des réunions du conseil d'administration de l'AIC
- Présenter le rapport *L'année en revue* du Réseau au conseil d'administration de l'AIC en juin